



Mont-Laurier

AVIS PUBLIC CONSULTATION PUBLIQUE – DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

PRENEZ AVIS QUE le conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation et statuera sur des demandes de dérogation mineure lors de la séance ordinaire du **13 décembre 2021** débutant à 18 h 30, à la salle du conseil située au 300, boulevard Albiny-Paquette. Au cours de cette consultation, la demande suivante sera expliquée et toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil.

Les personnes intéressées peuvent également se faire entendre en faisant parvenir un courriel à greffe@villemontlaurier.qc.ca ou une lettre par courrier postal adressé au Service du greffe et des affaires juridiques, 300, boulevard Albiny-Paquette, Mont-Laurier (Québec) J9L 1J9, ou la déposer dans la boîte bleue située à l'arrière de l'hôtel de ville, et ce, **avant le 13 décembre 2021 12 h 00** afin que le Conseil municipal puisse en prendre connaissance.

Notez que cette procédure est celle en vigueur en date de l'avis et que tout changement pourrait être apporté en fonction du plan de déconfinement prévu par le gouvernement du Québec.

Immeuble visé	Nature et effets de la demande de DÉROGATION MINEURE
2933, chemin de Val-Limoges	<ul style="list-style-type: none">• autoriser un garage détaché ayant une hauteur de 7,16 m au lieu de 6 m.
571-573, rue de la Madone	<ul style="list-style-type: none">• autoriser l'absence d'une bande de verdure de 1 m de largeur le long de la ligne avant;• autoriser une proportion d'espaces verts en cour avant moindre que 5 % de la superficie du terrain.

DONNÉ À MONT-LAURIER, ce 24^e jour de novembre 2021
Stéphanie Lelièvre, greffière